

MATERNITÉ SAINT VINCENT DE PAUL

MATERNITÉ

9 mois pour se préparer de A à Z



SOMMAIRE



Bienvenue	3
9 mois pour se préparer	4
Une équipe à votre service	5
Accompagnement psycho-social	6
Accueil du nouveau-né.....	6
Acupuncture.....	7
Anesthésie (péridurale).....	7
Allaitement maternel	8 - 10
Consultation prénatale	11
Dépistage de la trisomie 21	12
Diagnostic anténatal	12
Echographie	13
Grossesse pathologique	14
Handi'cap vers la maternité	15
Homéopathie	16
Hypnose	16
Partenaires et relais	17
Préparation à la naissance	18 - 19
Prévention des infections	20
Salles de naissance (bloc obstétrical).....	21
Suites de naissance	22
Service de néonatalogie	23
Tabac	23
Trousseau pour la maternité	26
Notes	27

Avant de commencer le suivi de votre grossesse, vous devez impérativement vous inscrire à la maternité dès votre première échographie, sur place ou en ligne via le lien suivant :





Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir choisi la maternité Saint Vincent de Paul (niveau IIB), labellisée HAB depuis 2014 (Hôpital Ami des Bébés).

Ce livret est conçu pour vous informer de l'organisation du service. Il vous apportera de précieux conseils pour un séjour que nous vous souhaitons agréable.

L'équipe soignante sera toujours à votre disposition pour vous guider tout au long de ces quelques mois à venir. La maternité fait partie du réseau régional des maternités : le réseau OREHANE (www.orehane.com).

9 mois pour se préparer !



- Le service des consultations (ascenseur B, jaune, rez-bas) regroupe les consultations prénatales, les échographies, le diagnostic prénatal, l'acupuncture et les consultations de sevrage tabagique.
- Les consultations de surveillance ambulatoire se déroulent dans le service des urgences (rez-haut).
- La préparation à la naissance, la réunion sur les thèmes de l'accueil du nouveau-né et de l'allaitement maternel ont lieu au 2^{ème} étage (ascenseur B, jaune) dans une salle aménagée.
- L'atelier portage a lieu dans le service de maternité.

Services :

Téléphones :

Secrétariat :

- Obstétrique et gynécologie
(pour fixer un RDV et s'inscrire à la maternité)
- Diagnostic anténatal
- Urgences gynécologiques et obstétricales (24h/24)

03 20 87 48 29

Service social

03 20 87 48 10

Pour obtenir le numéro de chambre
d'une patiente hospitalisée

03 59 22 92 60

Une équipe à votre service :



Une équipe médicale pluridisciplinaire composée de :

- médecins gynécologues-obstétriciens,
- pédiatres,
- anesthésistes,
- sages-femmes,
- infirmières,
- auxiliaires de puériculture,
- aides-soignantes,
- agents de service logistique,
- secrétaires médicales.

Mais aussi des :

- pédopsychiatres,
- kinésithérapeutes,
- ergothérapeutes,
- assistantes sociales qui travaillent en collaboration avec le service d'obstétrique et peuvent intervenir pendant la grossesse et après la naissance.

Cette équipe pluridisciplinaire assure la surveillance clinique et les soins en veillant à votre bien-être et celui de votre enfant. Tous sont là pour répondre à vos questions et vous aider.

Mixité des équipes :

Les équipes soignantes sont mixtes, **HOMMES et FEMMES** occupent toutes les fonctions représentées en consultation d'obstétrique, échographie, urgences, salles d'accouchement, anesthésie, suites de naissance.

Certaines patientes demandent à être prises en charge exclusivement par une femme. Compte tenu de contraintes organisationnelles, nous ne pouvons garantir que ce souhait sera respecté en toutes circonstances. L'inscription en maternité implique que vous acceptiez cette règle.

ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIAL

Des consultations d'accompagnement psychologique peuvent vous être proposées pendant votre grossesse, elles sont assurées par l'équipe de pédopsychiatrie, travaillant quotidiennement auprès des

femmes enceintes et jeunes mamans.

Cet accompagnement se prolongera dans le service des suites de naissance.

Téléphone : **03 20 87 76 06**

Une assistante sociale peut vous aider dans vos démarches administratives et sociales du début de la grossesse au retour à domicile. Tél. : 03 20 87 48 10

ACCUEIL DU NOUVEAU-NÉ

L'accueil et les soins de votre enfant dans les deux premières heures de vie, se feront dans un environnement chaleureux et sécuritaire. Si son état clinique le permet, il sera immédiatement placé en peau à peau sur vous et de manière prolongée afin de favoriser son adaptation à la vie extra-utérine, y compris en cas de césarienne.

Les professionnels sont formés à cette pratique et à sa surveillance rigoureuse. Ce peau à peau, considéré comme un soin, sera renouvelé aussi souvent que nécessaire pendant votre séjour.

Pendant cet accueil privilégié, les professionnels vous indiqueront comment repérer «les signes d'éveil et de recherche» qui sont les moments les plus adaptés pour nourrir votre enfant. Si tel est votre choix, et si votre enfant montre qu'il est prêt à téter, une première mise au sein sera réalisée avec l'aide d'un professionnel. Si le nouveau-né n'est pas prêt à téter, une expression manuelle vous sera proposée afin de recueillir quelques gouttes de colostrum à donner à votre enfant, le plus tôt possible après la naissance.



ACUPUNCTURE

Pratiquée depuis plusieurs années à l'hôpital Saint Vincent de Paul dans le service d'obstétrique par des sages-femmes formées à cette pratique, l'acupuncture peut vous être proposée à toutes les étapes de votre prise en charge.

L'acupuncture repose sur le principe de l'utilisation de l'énergie que possède chaque individu. Elle s'applique particulièrement bien à la grossesse. Elle ne présente aucun danger, ni pour la mère, ni pour l'enfant.

Quelques exemples de problèmes traités :

- vomissements,
- insomnies,
- lombalgies et sciatalgies,
- crampes,
- constipation,
- hémorroïdes...

Pendant le dernier mois de grossesse, il est possible de préparer l'accouchement en favorisant l'assouplissement et la dilatation du col, l'adaptation du fœtus dans le déroulement harmonieux de l'accouchement, la présentation du fœtus (ex. : siège).

Après la naissance, l'acupuncture peut faciliter la montée de lait, soulager les douleurs du post-partum, et favoriser le bien-être maternel.



N'hésitez pas à demander plus de précisions à votre consultant, médecin obstétricien ou sage-femme.

ANESTHÉSIE



Une consultation d'anesthésie est obligatoire au 3^{ème} trimestre de votre grossesse, elle est réalisée par un médecin anesthésiste de l'équipe.

L'anesthésie péridurale peut induire un retard à la montée de lait. Si vous ne la souhaitez pas, des alternatives sont possibles. Des professionnels formés peuvent vous proposer : hypnose, postures antalgiques, homéopathie, acupuncture. L'accès à la salle nature peut être une autre alternative.

ALLAITEMENT MATERNEL

Processus physiologique, naturel, pleinement adapté aux besoins de votre enfant. Il est recommandé d'allaiter aux signes d'éveil et de recherche.

L'allaitement a de nombreux **effets bénéfiques sur la santé** de l'enfant à court et long terme, et sur la santé de sa mère. Ceux-ci dépendent de l'exclusivité de l'allaitement et de sa durée.

L'allaitement maternel permet des liens d'intimité entre la mère et son enfant. Ce contact apporte des sensations de confort et de sécurité affective.

Le lait maternel est l'aliment par excellence pour le nouveau-né et s'adapte à ses besoins. Ses bienfaits ont été largement démontrés.

L'OMS recommande un allaitement **exclusif** pendant les 6 premiers mois de vie puis, avec une diversification alimentaire, jusqu'à 2 ans ou plus.

L'allaitement est associé à un **moindre risque** de diarrhées aiguës, d'otites aiguës et d'infections respiratoires sévères, à une **diminution du risque** d'asthme et d'eczéma dans les 1ères années de la vie chez les enfants à risque d'allergie, ainsi qu'une diminution du risque d'obésité, de surpoids et de diabète. Le lait maternel est très digeste.

Chez les prématurés, le lait maternel favorise la maturation des fonctions digestives. Il contribue à améliorer les performances du développement des nouveau-nés très prématurés, comme le ferait un médicament.



Ressources en allaitement maternel : Vous pouvez bénéficier **d'une consultation d'allaitement à la maternité pendant votre grossesse** si vous présentez une particularité (chirurgie, traitement...) ou un antécédent de difficulté d'allaitement. **En postnatal avant la sortie, vous pouvez prévoir une consultation de suivi d'allaitement** dans les jours qui suivent le retour à domicile. Vous pouvez également recueillir des informations auprès des sages-femmes libérales ou de PMI du **réseau OREHANE** et des **associations de soutien** telles que la **Leche League** et **Solidarilait**. N'hésitez pas à consulter leur site internet..

Le guide de l'allaitement maternel est téléchargeable sur le site de l'INPES : www.inpes.sante.fr

Allaiter : pourquoi pas moi ?**VOICI QUELQUES REPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ !****Est-ce que je vais avoir du lait ?**

Après l'accouchement, les hormones de grossesse diminuent et le lait peut être sécrété et s'écouler. La tétée précoce à la naissance et le peau à peau favorise le démarrage de l'allaitement. Parallèlement, l'acte de succion stimule la sécrétion de lait qui s'adapte aux besoins de l'enfant. Toute maman est donc capable d'allaiter son bébé.

Mon lait sera-t-il nourrissant ?

Le lait maternel est toujours parfaitement adapté. Sa composition, idéale, évolue en fonction des besoins de l'enfant. Les quantités évoluent en fonction de la stimulation.

Est-ce qu'allaiter fait mal ?

Il faut différencier inconfort et douleur. Les premières tétées peuvent vous surprendre par la vigueur avec laquelle votre enfant tète. L'important est que vous adoptiez les bonnes positions et une prise du sein adaptée. Pour cela, l'équipe de la maternité vous aidera.

N'hésitez pas à la solliciter quotidiennement.

Quand dois-je mettre mon bébé au sein ?

Allaiter à la demande, c'est allaiter aux signes d'éveil et de recherche dès qu'il cherche à téter et sans restriction. Les premiers jours, proposez-lui fréquemment et systématiquement les deux seins à chaque tétée. La cohabitation 24h/24h permet de répondre plus facilement aux besoins de votre enfant.

Comment savoir s'il a suffisamment mangé ?

Il n'y a pas de surdosage de lait maternel ; pas besoin de connaître la quantité donnée. Laissez le bébé au sein tant qu'il tète efficacement. Éviter la sucette ou la tétine. Soyez rassurée par sa croissance, son comportement et ses couches bien pleines !

Puis-je continuer à fumer ?

Le tabac n'est pas une contre-indication, mais il faut savoir que la nicotine passe dans le lait. Il est donc préférable, à défaut d'arrêter, de réduire sa consommation. Toutefois, les bénéfices de l'allaitement maternel restent supérieurs aux effets de la présence de nicotine dans le lait maternel.

**RÉUNION D'INFORMATION sur l'ACCUEIL du NOUVEAU-NÉ
et sur la conduite PRATIQUE de l'ALLAITEMENT MATERNEL :
*inscrivez-vous !***

Afin d'éclairer votre choix, nous vous proposons d'assister à l'une des réunions qui vous sont proposées, **en salle de préparation à la naissance au 2^{ème} étage** de la maternité. Vous trouverez les dates sur la porte de la salle, ou à l'accueil des consultations prénatales, au rez-bas, où vous pourrez vous inscrire auprès des secrétaires.

Les signes d'éveil et de recherche

Être attentif aux rythmes de bébé pour l'alimenter.

• ÉVEIL CALME

C'est le meilleur moment pour me proposer à boire.



Je commence à bouger



*Je tourne la tête,
je cherche*



*J'ouvre la bouche,
sors ma langue*

• ÉVEIL AGITÉ

Je suis agité(e), il faudra peut-être un peu de patience, mais je vais y arriver.



*Je suis tonique,
je bouge les bras*



*Je porte les mains
à la bouche*



*Je m'impatiente
et pousse des petits cris*

• ÉVEIL AGITÉ ET PLEURS

C'est trop tard, maintenant il faut me calmer.



*Je suis agité(e),
je bouge beaucoup*



Mon visage est crispé



Je pleure

POUR ME CALMER

On peut faire du peau à peau, me bercer, me faire un câlin, me caresser, me parler...

CONSULTATION PRÉNATALE

Le suivi est mensuel, il est effectué par les gynécologues-obstétriciens et les sages-femmes. Pour chaque rendez-vous il est **impératif d'arriver 15 minutes avant l'heure de votre consultation afin d'effectuer l'enregistrement administratif de votre dossier.**

La première consultation appelée "ouverture de dossier" dure 45 minutes. Vous devez apporter tous documents relatifs à votre grossesse et en particulier, les bilans sanguins et échographies réalisés depuis le début de votre grossesse.

Les consultations suivantes durent 20 minutes.

Votre dossier si vous le souhaitez peut vous être restitué après chaque consultation, pour permettre une coordination optimale entre tous les professionnels qui interviennent pendant votre grossesse.

Vous devez impérativement être munie de votre dossier à chaque rendez-vous.

Vous avez la possibilité de vous faire suivre par une sage-femme proche de votre domicile.

Après vous en avoir informé, une sage-femme libérale ou de PMI (Protection Maternelle et Infantile) peut vous contacter à la demande d'un professionnel de la maternité afin de mieux surveiller l'évolution de votre grossesse entre deux consultations.

La prise de RDV est possible par Doctolib ou par téléphone.

Lors de la prise de rendez-vous, si besoin merci de signaler au secrétariat l'usage d'un fauteuil de façon à optimiser vos conditions de prise en charge.



DÉPISTAGE DE LA TRISOMIE 21

L'échographie du premier trimestre constitue la première étape du dépistage de la trisomie 21 par la mesure de la clarté nucale de l'embryon.

Il est possible, si vous le souhaitez, d'affiner le risque évalué par cette mesure en réalisant une prise de sang.

L'examen, prenant en compte votre âge, la clarté nucale et le résultat de la prise de sang permettra d'établir votre risque. Si ce risque de trisomie 21 paraît élevé, vous serez rapidement contactée afin de vous proposer la réalisation d'examen complémentaires adaptés à votre résultat.

DIAGNOSTIC ANTÉNATAL

En cas de découverte d'une anomalie échographique ou génétique du fœtus, une consultation spécialisée vous sera proposée rapidement.

L'équipe de diagnostic anténatal de la maternité Saint Vincent de Paul travaille en étroite collaboration avec le Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal (CPDPN) basé à l'hôpital Jeanne de Flandres.

Cette équipe comprend des échographistes, gynécologues, sages-femmes, généticiens, pédiatres (néonatalogiste, neuropédiatre, cardiopédiatre et chirurgien pédiatrique), pédopsychiatres.



ÉCHOGRAPHIE

Au cours de la grossesse, 3 échographies sont recommandées : **une à chaque trimestre.**

Cet examen permet d'obtenir des informations primordiales pour le suivi de la grossesse : âge exact de la grossesse, nombre de fœtus, croissance, bon développement des différents organes, qualité des échanges entre la mère et le fœtus.

1^{er} trimestre : entre 11 et 13 semaines (SA)

2^{ème} trimestre : entre 21 et 23 semaines (SA)

3^{ème} trimestre : entre 31 et 33 semaines (SA)

Ces examens ne font pas partie des examens obligatoires, vous pouvez signaler au consultant que vous ne souhaitez pas que les recherches de malformations soient faites.

Qu'est ce que l'échographie ?

L'échographie permet d'obtenir des images grâce à des ultrasons émis par une sonde et renvoyés par le fœtus. Ces signaux sont transformés par la machine en images visualisées sur un écran. Des photos sont prises pendant l'examen, mais la meilleure analyse se fait en temps réel au cours même de l'échographie.

L'échographie en 3 dimensions peut s'avérer utile pour préciser certaines malformations, mais ne fait pas partie de l'échographie de dépistage.

Le doppler mesure la vitesse du flux sanguins dans différents vaisseaux du fœtus ou du placenta, il permet ainsi d'évaluer les échanges materno-fœtaux et le bien être du fœtus.

L'échographie permet de mettre en évidence certaines malformations éventuelles du fœtus. Malgré une technique avancée, l'échographie n'est pas parfaite et il est possible qu'une anomalie, pourtant bien présente, ne soit pas détectée à l'examen.

A l'inverse, certaines images visualisées lors de l'examen, peuvent faire évoquer à tort une malformation, source d'anxiété pour les futurs parents.

En cas de découverte ou de doute sur une malformation, une échographie de contrôle par un échographiste de référence sera programmée, des examens complémentaires pourront vous être proposés (prise de sang, amniocentèse, IRM...).

L'échographie est un examen médical qui nécessite beaucoup de concentration de la part de l'opérateur, il est donc important de réaliser l'examen dans le calme. Le consultant peut être amené à refuser l'accès aux accompagnateurs nombreux ou bruyants. La présence des enfants en salle d'échographie est déconseillée. Aucun enregistrement ou prises de photographie ne sont autorisés, l'ensemble des clichés vous sera remis en fin d'examen.

GROSSESSE PATHOLOGIQUE

Certaines pathologies peuvent compliquer votre grossesse : diabète, hypertension, pathologie de la thyroïde, menace d'accouchement prématuré.

Vous pourrez être amenée dans ce cas, à rencontrer d'autres professionnels de santé de l'hôpital Saint Vincent de Paul.

En cas de découverte d'un diabète de grossesse, une consultation auprès d'un médecin diabétologue sera organisée, et nous vous proposerons de participer aux ateliers d'éducation thérapeutique.

La maternité dispose d'un service d'hospitalisation des grossesses pathologiques de niveau IIB. En cas de menace d'accouchement prématuré, vous pourrez rencontrer un pédiatre du service de néonatalogie.



HANDI'CAP vers la maternité

Une équipe dédiée : EMAH



Une équipe pluridisciplinaire composée d'obstétriciens, sages-femmes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, médecins spécialistes, avec l'appui du réseau sourd et santé, se met au service des patientes en situation de Handicap dans un parcours appelé « Handi'CAP vers la maternité ».

Tout est organisé pour que la future maman en situation de handicap évite les ruptures dans son parcours de soins. Ce parcours associe les compétences médicales et paramédicales de la pathologie (cause du handicap) ainsi que l'équipe d'obstétrique.

De la consultation pré-conceptionnelle jusqu'à l'accouchement et le retour à la

maison, en passant par la préparation à la naissance et à la parentalité, les adaptations matérielles et organisationnelles ont été pensées pour faciliter l'accueil, la prise en charge médicale et psychologique, l'évaluation des besoins spécifiques et les aménagements nécessaires y compris au domicile.

Nous proposons également d'accueillir les personnes avec un handicap sensoriel (auditif et visuel). Pour les malentendants, le groupe hospitalier dispose d'un service dédié avec des interprètes en langue des signes française.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de le signaler au secrétariat lors de la prise de rendez-vous pour optimiser votre prise en charge.





HOMÉOPATHIE

L'homéopathie est une méthode thérapeutique dont le principe est basé sur la dilution et dynamisation de principes actifs. Elle peut donc être utilisée sans aucun risque par la femme enceinte et le nouveau-né à la place ou en complément d'autres médicaments.

Le but de la consultation homéopathique est de proposer un traitement personnalisé, afin de soulager les maux liés à la grossesse, préparer l'accouchement et les suites de naissance.

Consultation sur rendez-vous.

N'hésitez pas à demander plus de précisions à votre consultant, médecin obstétricien ou sage-femme.

HYPNOSE

La majorité des professionnels est formée à l'hypnose périnatale. L'accompagnement par ces professionnels vous permet de développer vos ressources : reprendre confiance, vous relaxer, positiver votre accouchement, réduire le temps de travail, diminuer les risques d'intervention

instrumentale ou médicamenteuse... vous aidant ainsi à jouer un rôle plus actif dans la naissance de votre enfant, grâce à une meilleure gestion des émotions et de la douleur.

PARTENAIRES ET RELAIS



Site et application mobile d'information et d'accompagnement des parents pour les 1000 premiers jours.

A télécharger gratuitement sur Google play ou App store.



Organisation régionale hauts de France autour de la périnatalité. Site d'information sur le suivi gynécologique, la grossesse, la naissance et les premiers mois avec votre enfant.



Association de soutien à la parentalité :

www.alloparentsbebe.org

Tél. : 0800 00 34 56
(numéro vert)

Associations de mères et de soutien à l'allaitement



www.solidarilaitidf.org



www.lllfrance.org



COORDINATION FRANÇAISE
pour l'Allaitement Maternel

www.cofam-allaitement.org



La PMI : Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant.

Associations de lutte contre les violences sexistes et sexuelles



www.cidff.lille.online.fr



Association Louise Michel

www.associationlouisemichel.com

Tél. : 03 20 47 45 15

PRÉPARATION A LA NAISSANCE ET A LA PARENTALITÉ : PNP

Chaque future maman bénéficie de 8 séances maximum de préparation, prises en charge à 100% par la sécurité sociale : l'entretien individuel suivi des séances théoriques et pratiques.

Différentes méthodes sont possibles. Parlez-en avec la sage-femme ou le médecin qui vous suit.

La PNP a pour objectif de favoriser la participation active de la femme ou du couple dans leur projet de naissance en les rendant **acteurs** tout au long des différentes étapes : parcours de grossesse, modalités d'accouchement, conditions du retour à la maison, suivi post-natal, etc. C'est un moment d'échanges et de partage d'informations qui répondent aux **besoins spécifiques** des femmes enceintes. La PNP permet un bon vécu de cette période.

L'entretien individuel est une occasion privilégiée de poser toutes vos questions, d'aborder le vécu de votre grossesse et votre projet de naissance.

Visite de la maternité :

Le samedi matin, **sur inscription**, il vous est possible de visiter la maternité. Les conjoints sont les bienvenus.

Réunion accueil du nouveau-né et allaitement maternel

Les vendredis après-midi sur inscription.

Rejoignez-nous pour découvrir :

- les rythmes, besoins et compétences de votre bébé,
- la conduite pratique de l'allaitement maternel.

Collaboration avec les sages-femmes libérales

Votre préparation peut être assurée par **une sage-femme libérale proche de chez vous** qui propose un large éventail de préparations à la naissance.

La liste des sages-femmes libérales du réseau vous est remise au cours de votre 1^{er} RDV. Elle est disponible à l'accueil des consultations ou sur le site orehane :

www.orehane.com

Vous pourrez contacter une sage-femme libérale près de chez vous pendant votre grossesse afin d'assurer votre PNP si vous

le souhaitez (préparation à la naissance : classique, postures De Gasquet, yoga, sophrologie, haptonomie, piscine...). Dans tous les cas, il vous faudra prendre contact avec une sage-femme afin d'organiser le relai à domicile après votre sortie de maternité.

PNP à la maternité

3 APPROCHES sont proposées alliant l'information théorique et le travail corporel :

1/ La sophrologie

C'est l'art de bien vivre sa grossesse, de se préparer sereinement à l'accouchement et à l'accueil de votre enfant grâce à :

- un apprentissage de la respiration ;
- une relaxation dynamique avec anticipation des événements à venir ;
- une meilleure gestion de la douleur ;
- le développement de la confiance en soi et des autres ;
- le développement de la pensée positive.



2/ Le Qi gong (ou Tai Chi)

Véritable art de vivre, le Qi Gong fait partie intégrante de la médecine traditionnelle chinoise ancestrale.

Sa pratique facilite la circulation de l'énergie vitale dans le corps et l'esprit, indissociables, libérant les tensions et apaisant les émotions.

C'est une gymnastique de santé et d'équilibre : art martial interne, le Qi Gong associe mouvements doux, respiration fluide et concentration, les postures et mouvements pouvant être réalisés par tous, ne nécessitant pas de souplesse particulière ni endurance, il peut aussi se réaliser assis.

S'y associe également la pratique d'auto-massages (Do In) à visée de bien-être et de détente et l'apprentissage pour le conjoint de techniques de massage (Tui Na) à réaliser sur des points d'acupuncture précis (digitopuncture) permettant d'accompagner la future maman pendant le travail apportant soulagement, accompagnement et apaisement.

Intégrées à sa pratique, les différentes techniques de méditation abordées permettront à chacun(e) de découvrir ses ressources internes, d'interagir avec son bébé et de récupérer énergie et sérénité.

3/ Ou avec une sage-femme libérale de votre choix

Renseignez-vous auprès de l'accueil des consultations prénatales.

INSCRIPTION :

Idéalement, dès votre 6^{ème} mois de grossesse, vous pouvez vous inscrire : A la maternité, à l'accueil des consultations prénatales, au rez-bas ou par téléphone au **03 20 87 48 29**.



PRÉVENTION DES INFECTIONS

Toxoplasmose

Les prises de sang permettent de savoir si vous êtes immunisée ou non contre la toxoplasmose.

Si vous êtes immunisée, il n'y a pas de précautions particulières à prendre

Si vous n'êtes pas immunisée, les précautions à prendre sont les suivantes :

- Lavez-vous souvent les mains, en particulier au moment de la préparation et de la prise des repas,
- Ne mangez que de la viande bien cuite,
- Rincez abondamment les fruits et légumes crus,
- Evitez le contact avec les chats, utilisez des gants si vous devez changer la litière.

CMV

Afin de limiter les risques d'une infection au cytomégalovirus, il est conseillé de limiter les contacts avec les urines, larmes et la salive des enfants de moins de 6 ans. Nous vous préconisons :

- De ne pas partager leur vaisselle et leurs affaires de toilettes,
- De ne pas les embrasser sur la bouche,
- De vous laver fréquemment les mains.

Listéria

La consommation de fromages au lait cru, charcuteries artisanales, viandes et poissons crus sont à proscrire pour ne pas être infectée par cette bactérie.

Il est également conseillé de laver correctement les légumes et herbes aromatiques.

Coqueluche

Afin de protéger votre enfant de cette maladie, il est indispensable que vous, ainsi que votre conjoint et les personnes de votre entourage, soyez à jour de votre vaccination contre la coqueluche.

Même à jour de votre vaccination DTpolio, vous n'avez pas forcément reçu le rappel de coqueluche. Il est important de vérifier cette information avec votre médecin traitant.

Vous devez faire un rappel si :

- Vous avez moins de 25 ans et que votre dernière vaccination contre la coqueluche date de plus de 5 ans.
- Vous avez plus de 25 ans et que votre dernière vaccination contre la coqueluche date de plus de 10 ans.

Le rappel doit se faire :

- Pour la mère : dès que possible APRES l'accouchement (l'allaitement maternel ne contre-indique pas ce vaccin).
- Pour les autres personnes : dès que possible APRES la naissance.

Grippe / Covid

Ces deux virus peuvent donner des formes graves chez les femmes enceintes, et la vaccination en est une prévention très efficace.

La vaccination antigrippale est conseillée au moment de la campagne annuelle de vaccination.

La vaccination contre la Covid est conseillée selon les recommandations en vigueur.

Ces 2 vaccins peuvent être faits dès le 1^{er} trimestre.



SALLES DE NAISSANCE

L'espace naissance dispose de 3 chambres de pré-travail et de 5 salles d'accouchement dont une « salle nature », cet espace est équipé afin de permettre d'accueillir les personnes à mobilité réduite.

La priorité du service est de vous offrir une prise en charge personnalisée, répondant à vos attentes ou souhaits d'accompagnement, en pleine adéquation avec votre « projet de naissance », dans le respect de la sécurité médicale.

Deux sages-femmes, formées aux postures d'accouchement sont présentes en permanence. Afin de préserver la sécurité tout en respectant la physiologie, le gynécologue-obstétricien, l'anesthésiste et le pédiatre peuvent intervenir à tout moment 24h/24.

Vous pouvez vous faire accompagner par une personne de votre choix tout au long du travail et de l'accouchement. Votre conjoint peut participer s'il le souhaite, à l'accompagnement du travail, et a la possibilité d'être présent avec vous si vous accouchez par césarienne, pour favoriser le lien parents-enfant.

La « salle Nature », véritable lieu de calme et de sérénité, vous permet de bénéficier de la baignoire de dilatation afin de vous détendre et vous relaxer dans une atmosphère lumineuse tamisée et colorisée à votre convenance. Tout en favorisant la progression de votre bébé, vous pouvez vous positionner selon vos souhaits sur la banquette de travail et utiliser les lianes d'étirement. Des ballons et des galettes sont aussi disponibles, facilitant les exercices de mobilisation du bassin.

Cette salle est également équipée d'un système vous permettant de créer votre propre ambiance musicale quel que soit le support que vous apportez (clé USB, CD, smartphone via le Bluetooth).

Les autres salles d'accouchement vous offrent également la possibilité de marcher, vous mobiliser, vous hydrater légèrement, et prendre la posture qui vous convient.



SUITES DE NAISSANCE

Dans le service des suites de naissance, le personnel prend en charge le couple mère-enfant, c'est-à-dire qu'une même sage-femme, en collaboration avec une auxiliaire de puériculture et une infirmière, assure de façon personnalisée et conjointe, les soins pour la mère et l'enfant, en respectant les rythmes de chacun.

Chaque matin, une visite médicale est assurée, afin de garantir une prise en charge spécifique et adaptée, au couple mère/enfant.

Une rencontre parents-bébé animée par une psychomotricienne, vous est proposée une fois par semaine, le jeudi.

Les accompagnants :

Le conjoint ou l'accompagnant de votre choix peut passer la nuit dans la chambre. Cette prestation est payante, vous devez acheter votre ticket nuit/petit-déjeuner à l'Accueil. Pour permettre les soins et l'entretien de la chambre, nous vous demandons de libérer le lit d'accompagnant pour 8h30.

Il est possible de commander un repas accompagnant en achetant un ticket à l'Accueil. Vous devez le remettre au personnel du service avant 9h.

Heures indicatives des repas :

8h00 - 12h30 - 18h45.

Attention, par mesures d'hygiène, les repas ne peuvent être réchauffés mais peuvent être maintenus au chaud.

Les visites sont autorisées de 15h à 19h45. Merci de ne pas faire de bruit afin de respecter le repos des mères et des bébés. Le conjoint peut être présent 24h/24.

Les sorties :

Elles s'effectuent avant midi, le repas n'est donc pas assuré le jour de la sortie.

Avant votre départ, passez à l'Accueil situé au rez-de-chaussée haut pour régler les formalités de sortie.

Les hôtesse sont à votre disposition : du lundi au samedi de 7h45 à 19h30 et le dimanche de 12h à 19h.

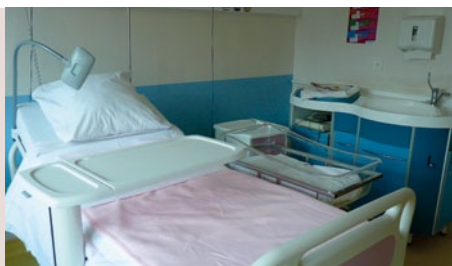
Relais après la sortie :

Au plus tard au troisième trimestre de votre grossesse, vous devez prendre contact avec une sage-femme libérale de votre choix. Dès le lendemain de votre sortie, cette sage-femme assurera un suivi personnalisé à domicile, adapté à vos besoins et celui de votre nouveau-né.

Vous pouvez également avoir recours à votre médecin généraliste, un pédiatre ou faire appel à la puéricultrice de PMI.

SERVICE D'HOSPITALISATION

Il comprend 34 chambres, avec cabinet de toilette et douche, 2 d'entre elles sont équipées pour les personnes à mobilité réduite. 8 sont dédiées aux grossesses pathologiques et 26 aux suites de naissance dont 2 chambres parentales.



SERVICE DE NÉONATOLOGIE

A la naissance, si votre enfant est né prématurément ou doit bénéficier de soins spécialisés, il est pris en charge par l'équipe de néonatalogie. Il est hospitalisé dans l'unité de néonatalogie situé au premier étage ou, dans certains cas, reste dans votre chambre en maternité ("berceau koala"), en bénéficiant d'une surveillance pédiatrique quotidienne. Les équipes de la maternité et de la néonatalogie travaillent en étroite collaboration et un pédiatre est présent sur place 24h/24.



L'unité de néonatalogie (soins intensifs et soins continus) compte 17 lits, dont 6 chambres mère-enfant, et est ouverte aux parents 24h/24."

TABAC

Fumer est dangereux. Durant la grossesse, votre enfant est aussi en danger. Vous êtes motivée pour vous libérer de cette addiction ?

Nous pouvons vous aider

An'importe quel moment de votre grossesse, vous pouvez bénéficier d'une consultation spécialisée.

Prenez rendez-vous

- Sur le site de Saint Vincent de Paul,
 - avec une sage femme spécialisée
Tél. : 03 20 87 48 29
 - avec un médecin tabacologue
Tél. : 03 20 87 48 94
- Sur le site de Saint Philibert.
Tél. : 03 20 22 50 54

Cette consultation vous permettra :

- de parler de votre dépendance,
- de quantifier votre intoxication à l'aide d'un analyseur d'oxyde de carbone,
- d'avoir des conseils pour arrêter ou réduire votre consommation,
- d'être informée sur les substituts nicotiniques.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des sages-femmes ou médecins obstétriciens consultants.

VOTRE SATISFACTION, UNE PRIORITÉ

Suivi de grossesse

Vous arrivez au terme de votre grossesse. Nous nous sommes efforcés de vous proposer une prise en charge de qualité correspondant à votre projet.

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire qui nous permettra d'améliorer l'accueil, la qualité des soins et des services que nous dispensons. Votre avis nous sera utile. Les remarques que vous ferez seront strictement confidentielles.

Flashez le QR code ci-contre pour accéder au questionnaire.



Accouchement et hospitalisation

Vous venez d'accoucher et de séjourner dans notre maternité. Nous nous sommes efforcés de vous proposer une prise en charge de qualité correspondant à votre projet.

Le jour de votre sortie, merci de bien vouloir remplir le questionnaire qui nous permettra d'améliorer l'accueil, la qualité des soins et des services que nous dispensons. Votre avis nous sera utile. Les remarques que vous ferez seront strictement confidentielles.

Flashez le QR code ci-contre pour accéder au questionnaire.



Consultation à proximité de votre domicile

Nous vous proposons des consultations au plus proche de chez vous avec des sages-femmes du GHICL au centre de santé de Herlies.

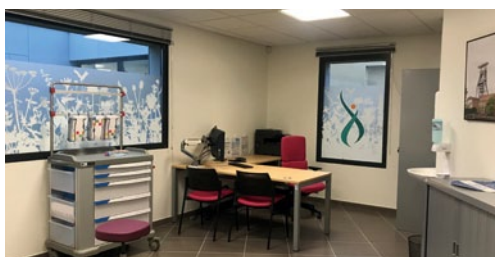
Ces consultations respectent les mêmes règles de prise en charge que celles de l'hôpital : tiers payant, absence de dépassement d'honoraires, secteur 1.

Pour tout rendez-vous, veuillez contacter le secrétariat de la maternité au 03 20 87 48 29.

CENTRE DE SANTÉ DE HERLIES :

21 rue Chobourdin, 59134 Herlies

Tél : **03 59 31 73 60**



Une application entre vous et nous VOTRE GROSSESSE, VOTRE PARCOURS

- un tableau de bord :
date d'accouchement prévue, nombre de semaines écoulées...
- un calendrier de grossesse :
rendez-vous de consultations, examens, échographies
- une liste des numéros utiles et d'urgence
- des renseignements pratiques

DISPONIBLE SUR

Android



Apple iOS



TROUSSEAU POUR LA MATERNITÉ

La maternité fournit un paquet de couches pour votre séjour, merci de prévoir le complément si nécessaire.



Pour maman :

- ☐ coussin de maternité pour l'allaitement maternel,
- ☐ draps de bain, gants et nécessaire de toilette (*brosse à dents, dentifrice, savon hygiène intime...*),
- ☐ linge personnel pour chaque jour (*confortable*),
- ☐ slips de préférence à usage-unique,
- ☐ 2 soutiens-gorge adaptés, à votre nouvelle taille et sans armatures
- ☐ 1 stylo et 1 montre.

Pour bébé :

- ☐ brassières ou gilets,
- ☐ brosse ou peigne,
- ☐ chaussettes ou chaussons, bonnet,
- ☐ nacelle ou siège-auto, dos à la route obligatoire pour le transport de bébé en voiture,
- ☐ pour la sortie : manteau et couverture,
- ☐ pyjamas et bodies,
- ☐ savon liquide ou surgras,
- ☐ serviettes de toilette et gants impératifs (*4 à 6 pour le séjour*),
- ☐ thermomètre électronique non tympanique,
- ☐ tout le linge doit être lavé au moins 1 fois,
- ☐ turbulette ou gigoteuse.



NOTES

Les équipes de la maternité et de la néonatalogie de l'hôpital Saint Vincent de Paul se sont vues décerner par les experts du comité d'attribution de l'OMS et l'UNICEF depuis 2014

le label « Hôpital Amis des BébéS »

Ce label récompense une dynamique constante de l'amélioration de la qualité des prises en charge, en adéquation avec les données scientifiques.

Les soins sont centrés sur l'enfant et ses parents, en offrant un environnement réconfortant et un accompagnement personnalisé qui permet au couple de prendre sa place auprès de leur enfant dès la naissance jusqu'au retour à domicile.

Il soutient et protège l'allaitement maternel, celui-ci couvrant au mieux tous les besoins des nouveau-nés, par un accompagnement éclairé. Les mères ayant tout particulièrement besoin d'aide et de soutien dans la phase d'initiation de l'allaitement maternel.

Il assure une attitude de bienveillance et de bientraitance profitable à tous les bébés, allaités ou non ainsi qu'à leurs parents.

Le travail en équipe et en réseau permet d'assurer la continuité des soins en effectuant des relais cohérents après la sortie de la maternité.

Ainsi, le label concerne tous les nouveau-nés et leurs parents, quelque soit le mode d'alimentation choisi.

